**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 46 (1982) **Heft**: 183-184

**Artikel:** Un jeu de mots manqué au XVe siècle

Autor: Baldinger, Kurt

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399728

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# UN JEU DE MOTS MANQUÉ AU XVE SIÈCLE

A Åke Grafström pour son 65° anniversaire

On n'a pas attendu le Canard enchaîné pour savoir que les Français sont les maîtres des jeux de mots. La publication, il y a quelques années, des Devinettes françaises du XVe s. par Bruno Roy était tout de même assez surprenante (¹) à cause de sa richesse, surtout en ce qui concerne les jeux de mots (²). Je veux parler, dans ce bref article, de l'un d'entre eux, qui — à mon avis — a été gâché par les deux mss. C (Chantilly, Musée Condé 654, vers 1470, flam.) et W (Wolfenbüttel, ms. 3e tiers XVe s. de Gand) et par l'édition A (Les adevineaux amoureux, Bruges vers 1479). En voici le texte — assez osé, comme c'est le cas de beaucoup de ces devinettes — tels qu'il est présenté par les trois sources indiquées et les deux éditions, celles de Roy et de Hassell:

#### Question

Comment serviriés vous vostre amie de ung més de cul sans villonnie, sur ung trenchoir de tous bois?

### Réponse

L'on lui présenteroit ung œuf sur une cuignie (3).

<sup>(1)</sup> Devinettes françaises du Moyen Age (Cahiers d'Etudes Médiévales, III), éd. par Bruno Roy, Montréal (Bellarmin) - Paris (J. Vrin) 1977, 217 p. (v. notre c.r. dans la ZrP 99, 1983). — Cette édition est supérieure à celle de James Woodrow Hassell Jr., Amorous Games, A Critical edition of Les adevineaux amoureux (The American Folklore Society), Austin and London (University of Texas Press) 1974, 274.

<sup>(2)</sup> V. à ce sujet notre article Homonymie- und Polysemiespiele im Mittelfranzösischen qui paraîtra dans la ZrP.

<sup>(3)</sup> Hassell 269 publie  $cuigni\acute{e}$  ce qui est sûrement faux puisqu'il s'agit de la forme picarde -ie correspondant au francique -iee < - a t a.

D'après Roy cette devinette n° 11 peut être considérée comme « bonne » telle qu'elle figure dans les deux mss. C et W. Les deux éditeurs, Hassell et Roy, ne semblent en effet pas y avoir vu de problèmes particuliers. Il va sans dire que la question suggère une interprétation obscène (4) tandis que la réponse se révèle tout à fait innocente. Més (5) de cul n'est qu'un « œuf de poule ». Le trenchoir de la question correspond sans aucun doute à afr. trancheor m. « plateau sur lequel on tranche la viande à table » (1206 . . .), trenchoir (1300, Gay), mfr. id. (lorr. flam. 16° s., Gay; Havard), fr. tranchoir (dep. 1341 . . .) FEW 13², 281 b. Les témoignages dialectaux cités par le FEW montrent que le trenchoir servait aussi à couper le lard, le pain, à servir le fromage, etc. Il peut donc très bien servir à « présenter un œuf » (Roy peut donc l'expliquer — un peu librement, il est vrai — par « assiette »). Mais pourquoi de tous bois, à cet endroit, puisque les trenchoirs qui servent à servir, sont en bois de toute façon ?

Les difficultés s'aggravent si l'on analyse la réponse. Une cognie = cognée ne peut désigner que la « hache servant à couper le gros bois », et ceci depuis la Chanson de Roland (FEW 2, 1529 a sub c u n e a t u s); les var. picardes congnye et cugnie sont attestées dans les Sotties et chez Molinet. Et cette cognée servirait-elle à présenter « ung œuf »? Sur un trenchoir, oui ; sur une cognée, non! Or la réponse dans ce genre de devinettes n'est pas gratuite (6). Le problème reste insoluble. Bruno Roy fait, me semble-t-il, un petit pas dans la bonne direction: il explique tranchoir comme un jeu de mots grâce à ses deux sens d'« assiette » et d'« objet tranchant ». En effet, on trouve: apr. trenchador « couteau » Brunel Gév., mfr. coutiau trenchoir (Tournai 1410), trenchouer « couteau à découper » (1545, AncThéât), et ailleurs on trouve les sens de « couteau de boucher » et de « couteau à fromage » (FEW 13², 282 a). Mais je ne vois pas du tout comment s'expliquerait ce sens dans la première partie de la devinette.

<sup>(4)</sup> sans villonnie en avertit le lecteur et prépare une réponse non équivoque (fr. vilanie « impudicité, acte d'impudicité », ca. 1180 - XVIe s., FEW 14, 454 a ; la var. villonnie manque).

<sup>(5)</sup> Fr. mes « chacun des aliments apprêtés qu'on sert pour les repas » (Gaimar-Voult 1613), mets (dep. Froiss), FEW 62, 175 a.

<sup>(6)</sup> Ce n'est pas le cas non plus dans une devinette semblable à laquelle l'éditeur renvoie : 272 Question : Comment donneriés vous a vostre amie ung chappelet d'estrons souef flairant ? — Réponse : Je ly donnerie ung chapiau de soye.

Mais dès qu'on échange les deux termes — c'est là la solution que je propose — tout s'explique sans aucune contradiction :

- « Comment serviriés vous vostre amie de ung més de cul sans villonnie sur une cuignie ? »
- « L'on lui présenteroit ung œuf sur un trenchoir de tous bois. »

Dans la question, cognée est doublement justifié: par sa « synonymie » avec trenchoir au sens d'« objet tranchant », et de plus par les associations obscènes qui doivent — par le mécanisme de la devinette — se limiter à la première partie, à la question: mfr. frm. cuigner « inire feminam » (XIVe s. - CentNouv), coigner (Rab 1552 - DCom 1786), liég. nam. cougnî [!] . . .; mfr. coingnouer « pénis » Rabelais, nam. cougneu « fornicateur »; liég. cougnèdje « coït »; cougn'rèye « fornication »; nam. cougnatrie; liég. si forcougnî « s'épuiser en excès vénériens », nam. forcougnî; mfr. cognebas « acte vénérien » (vers 1610); coingnaufond Rab (FEW 2, 1532 b/1533 a sub c u n e u s). Cognée, dans la question, est donc deux fois motivé: il prépare le synonyme trenchoir et renforce les associations sexuelles évoquées par més de cul. Dans la réponse, seul trenchoir est à sa place.

Revenons maintenant à la qualification de tous bois qui, elle aussi, restait énigmatique dans le cadre de la question. Au premier moment, la solution semble très facile : dans la réponse cognée est remplacé par trenchoir, son « synonyme », mais c'est un trenchoir de bois ; cette précision est nécessaire pour éviter l'interprétation de trenchoir au sens de « couteau ». C'est dans la réponse qu'elle est donc justifiée, voire nécessaire. Seulement au lieu de de bois on trouve de tous bois. Cela nous rappelle (comme à l'éditeur) une autre devinette, le n° 197 de notre collection (Roy suit l'ordre du ms. C de ca. 1470), qui, dans une édition bien postérieure, due à A[ntoine] d[u] V[erdier] (7), a été réunie avec notre n° 11 :

- « Comment envoieriez vous a vostre amie ung poisson de toutes eaues en ung plat de toutes fleurs, et par ung homme de tout conseil? »
- « Je luy envoieroie ung saumon en ung plat de chire, et par ung prestre. »

<sup>(7)</sup> Plusieurs questions enigmatiques fort ioyeuses, Paris 1573.

Et on peut se demander, en effet, si cette prédilection pour de tout de caractère intensif caractérisant (surtout) (8) la question n'aurait pas contribué à l'échange erroné des deux termes cognée et trenchoir de notre devinette. Peut-être. Mais ce ne serait pas toute la vérité. Dans les trois cas du n° 197 de tout se conforme au genre et au nombre du substantif qui suit. Ce n'est pas le cas de trenchoir de tous bois! Et ce n'est guère l'effet du hasard. Plutôt le signal d'un jeu de mots supplémentaire qui, jusqu'à présent, nous a échappé:

le trenchoir « objet qui sert à trancher » est le genus proximum des deux spécifications :

- a) trenchoir (genus proximum) + d'acier (differentia specifica) = « couteau » ('synonyme' de cognée)
- b) trenchoir (genus proximum) + de bois = instrument de bois qui sert à trancher la viande, à servir un mets, etc.

Mais la *cognée*, elle aussi, est impliquée dans *bois* : elle sert à abattre le bois. Le *s* de *tous* dans *de tous bois* signale précisément ce fait :

un trenchoir (objet servant à trancher = genus proximum) de tous bois (= destiné à abattre les bois = differentia specifica en face d'un trenchoir b qui est en bois).

Le trenchoir (b) est fait en bois, la cognée est destinée à abattre tous bois.

Il y a donc un double jeu de polysémie signalée par le s pluriel de tous:

- 1) de « destiné à » (concernant cognée) de « consistant en » (concernant trenchoir)
- 2) bois « réunion d'arbres qui couvrent un certain espace » (dep. Roland), « arbre (en gén.) » (t. d'eaux et forêts) (dep. 1457) FEW 15¹, 193 a (concernant cognée)

bois « substance dure des arbres, des arbrisseaux...» (dep. Wace) FEW 15<sup>1</sup>, 204 b (concernant *trenchoir* au sens de la réponse).

<sup>(8)</sup> Cp. avec une fonction semblable 197 ung homme de tout conseil dans la Question, mais tout se trouve dans beaucoup de combinaisons différentes aussi bien dans la Question (17, 21, 65, 120, 123, 139, 140, 152, 155, 167, 234, 291, 304, 310, 319, 341, 353, 369, 403, 433, 441, 445, 502) que dans la Réponse (20, 131, 148, 150, 157, 168, 184, 192, 214, 226, 290, 400, 406, 445, 463, 484, 502, 521) de sorte que je n'insiste pas trop sur cet argument.

Cela donne peut-être l'impression d'être très sophistiqué, mais n'oublions pas que même les choses les plus simples deviennent très compliquées dès qu'on tâche de les expliquer. Et la complexité même explique le fait qu'on ait échangé l'ordre des deux synonymes partiels cognée et trenchoir.

Bien que je sois de ceux qui respectent les textes, je crois donc que, dans cette devinette, une petite confusion s'est glissée, grâce à la synonymie (partielle) des deux termes et la complexité du jeu de mots, et cette confusion s'est maintenue de façon tenace à travers les sources et les éditions modernes. Je me permets d'offrir ces quelques observations d'un historien de la langue et d'un sémanticien à Åke Grafström, collègue et ami de longue date, qui tant de fois m'a aidé de ses réflexions fines et toujours pertinentes.

Heidelberg.

Kurt BALDINGER

Note additionnelle: Le petit problème posé par de tous bois se résout plus facilement encore, dans le sens indiqué ci-dessus, si on laisse de tous bois dans la question (une cuignie de tous bois). Le seul échange indispensable est celui des mots ung trenchoir et une cuignie.